

P.V. Réunion du C. A. du 10.08.2011.

Sont présents : Mrs. Daubée, Désiron, Gilson, Lesuisse, Provoost et Vankerkhoven.

Ordre du jour.

1. Cooptation de membres pour compléter le C.A.

Afin de compléter le C.A. qui actuellement n'est plus composé que de 6 membres, quatre personnes ont posé leur candidature à savoir :

Mme. M.J. Engel (Les Ducs)

Mrs. G. Moureau (U3A), H. Timmerman (Les Ducs) et A. Verbeelen (Oupeye).

Après délibération, le C.A. décide de coopter des membres issus de clubs différents

La candidature de Mr. Timmerman n'a pas été retenue.

Afin de ratifier cette décision, une A.G. extraordinaire sera convoquée le jeudi 01/09 à Montegnée.

2. Attribution des fonctions au sein du C.A.

Les différentes fonctions au sein du C.A. seront attribuées après l'A.G. du 01/09.

3. Mise en conformité des statuts.

Pour mettre nos statuts en conformité, Mr. G. Lesuisse a préparé tous les documents nécessaires. Ceux-ci seront rentrés au greffe du tribunal début septembre.

4. Play-off appellation.

Les 8 premières équipes de D1 joueront les play-off 1

Les 4 dernières de D1 et les 4 premières de D2 joueront les play-off 2

Les 8 dernières de D2 joueront les play-off 3.

Les play-off étant la continuation du championnat, l'article 2435 remarque B du R.O.I reste d'application.

5. Elaboration du calendrier.

A. Pour la saison 2011-2012 :

- 2 clubs ont supprimé des équipes : les Lainiers (club qui disparaît) et Aubel une équipe de D4.
- 3 clubs alignent des équipes supplémentaires : Herve et Intrépides en D4 mixte.
Les Ducs en Dames 2.

B. Championnat Dames :

En Dames 1, le C.A. maintient 8 équipes dans la série.

En Dames 2, 11 équipes participent au championnat.

C. Div. 4 Mixte :

Actuellement, 31 équipes sont inscrites en D4.

Le responsable des rencontres formera les séries après avoir pris connaissance des dernières inscriptions et du nombre exact d'équipes inscrites, c'est à dire le 31/08.

D. Publication des calendriers.

Envoi du calendrier définitif aux clubs début septembre, approbation par ceux ci de leurs disponibilités de salles pour le 10/09 et parution sur le site le 12/09.

6. Coupe Dames et mixtes.

Désignation des têtes de série :

- Equipes Dames après la journée de championnat du 27/02.
- Equipes Mixtes après la journée du 27/03.

7. Dates des prochaines réunions.

A.G. extraordinaire et réunion des secrétaires : le jeudi 01/09 à 9h30 à Montegnée.

Réunion des arbitres : date à confirmer par G. Gilson.

8. Code de jeu.

Concerne la hauteur du filet en D4 mixte.

Lors de l' A.G. du 24.05. certains clubs ont manifesté leur mécontentement suite à la décision du C.A. de remonter le filet en D4 à une hauteur de 2.43m.

Cette décision sera rediscutée lors de la prochaine réunion du C.A.

9. R.O.I. N° de matricule des clubs.

L'article 2116 du R.O.I. prévoit qu'un numéro de matricule soit attribué à chaque club de Net-Volley . Y. Provoost se renseigne auprès de R. Biver (A.I.F.) afin de savoir si nous devons tenir compte d'une prénumérotation qui nous différencierait des différentes disciplines dépendant de l'A.I.F.

10. Correspondance.

R. Perrot : demande à faire partie de la commission d'arbitrage. Le responsable de cette commission choisit personnellement ses membres.

U3A : Ce club pose sa candidature pour l'octroi de l'organisation du challenge Frens. Un appel à candidature doit être lancé auprès des autres clubs.

11. Divers.

Subsides du Ministre des Sports : nous n'avons pas encore touché ces subsides.

Club de Dolhain. La dénomination officielle de ce club est : « Les Ducs »

Achat d'un ordinateur pour le C.A . G. Lesuisse se charge de cet achat.

PROVOOST Yvon

DESIRON Robert

Vice Président

Secrétaire